

École : EPF
Nom d'usage : EPF
Académie : Versailles
Sites de l'école : Seaux, Montpellier, Troyes

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
École : EPF
Spécialité : Efficacité énergétique
Site de la formation : Montpellier
Voie : Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
Partenariat : MIDISUP

Rapport établi par Anne-Marie JOLLY (ancien membre de la CTI et rapporteure principale) et Patrick BOUVIER (membre de la CTI) présenté en séance plénière de la CTI le 17 novembre 2020.

Analyse synthétique globale

Points forts :

- Expérience déjà acquise des formations de Bachelor ;
- Dispositifs pédagogiques identiques quels que soient les programmes (recherche, démarche compétences, règlement intérieur, valorisation engagement étudiant, évaluation des enseignements) ;
- 3^e année en apprentissage favorisant la professionnalisation et la diversité des candidats ;
- Bourses fondation EPF et frais de scolarité réduits ;
- Modules de sensibilisation à la recherche prévus dans le syllabus ;
- Mobilité internationale obligatoire de 12 semaines ;
- Lien avec le laboratoire IES de l'Université de Montpellier.

Points d'attention :

- Veiller au taux d'insertion dans la vie professionnelle ;
- Veiller à l'atteinte du niveau d'anglais.

Risques :

- /

Opportunités :

- Mise en place de formation continue.

La commission a formulé un avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Donner les moyens aux élèves d'atteindre le niveau cible en anglais (cours en anglais, logiciels d'autoformation...);
- Encourager les élèves à s'orienter vers une insertion professionnelle.

Délibéré en séance plénière du 17 novembre 2020.

Paris, le 7 janvier 2021



La Présidente
Elisabeth CRÉPON